

# fiche1 Classer ses vœux

## Comment ça marche ?

Du 30 juin au 3 juillet 2023 (23h59 heure de Paris), il est **obligatoire classer par ordre de préférence les vœux en attente que vous souhaitez conserver.**

Les équipes de Parcoursup sont là pour vous aider.

[Parcoursup.fr/rubrique Contact](https://parcoursup.fr/rubrique/Contact)

**0 800 400 070**

Vendredi 30 juin : 10h-16h

Samedi 1<sup>er</sup> juillet : 10h-16h

Lundi 3 juillet : 10h-20h

### Quand classer ses vœux en attente ?

Avant le 30 juin 2023, commencez à réfléchir à l'ordre de préférence de vos vœux.

Du 30 juin au 3 juillet 2023, il devient **obligatoire de classer les vœux en attente que vous souhaitez conserver.** Pour cela, rendez-vous dans votre dossier Parcoursup.

Après le 3 juillet, les vœux en attente que vous n'avez pas classés seront supprimés. Les vœux classés sont pris en compte pour la suite de la phase principale.

**Bon à savoir**  
Si vous avez déjà accepté une proposition, elle est conservée lors du classement des vœux. Vous n'avez pas d'action à faire pour la conserver.

### Comment classer ses vœux ?

Choisissez les vœux en attente que vous voulez conserver : 1, 2 ou 10 vœux, c'est vous qui choisissez !

**Conseil** • Posez-vous la question suivante : **si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation ?**

Classez vos vœux en commençant par celui que vous préférez (vœu n°1), puis continuez ainsi de suite.

**Conseil** • Pas besoin de faire de stratégie, mettez les formations que vous voulez vraiment !

**Bon à savoir**

- Les formations ne connaissent pas votre classement.
- Ce classement ne modifie pas votre place sur la liste d'attente.

### Que se passe-t-il après le classement des vœux ?

Le 4 juillet, les vœux que vous n'avez pas classés sont supprimés de votre dossier.

Du 4 juillet au 7 juillet 2023, la phase d'admission principale se poursuit. Si vous recevez des propositions d'admission, vous avez **2 jours** pour y répondre. (voir l'exemple Fiche 2)

Le 8 juillet, la phase principale d'admission se termine.

**Tous les vœux que vous avez conservés et classés seront automatiquement archivés avec maintien de votre ordre de classement.**

À compter du 8 juillet, si une place se libère pendant l'été (suite à un désistement d'un candidat admis), elle sera proposée au 1<sup>er</sup> candidat sur la liste d'attente archivée.

### Et si je veux formuler de nouveaux vœux ?

C'est possible lors de la phase d'admission complémentaire jusqu'au 12 septembre 2023.

Pour plus d'informations → [parcoursup.fr/phasecomplementaire](https://parcoursup.fr/phasecomplementaire)